



Second life : une histoire de recyclage

Toutes les histoires ont une fin, mais l'emballage recyclable, lui, connaîtra de 2 à 7 vies, voire l'immortalité. Si la chaîne de recyclage le mène à bon port, le papier, la ferraille, le plastique, etc... ne finissent pas dans un obscur incinérateur mais trouvent un nouvel usage. Organisé dans le Grand Lyon depuis 2002, le tri sélectif a permis de récolter en 2007 près de 59 000 tonnes d'emballages dans les bacs verts dont 41 000 tonnes ont été recyclées. Mais bien que le tri se soit amélioré au cours des dernières années, les Grands-lyonnais s'emmêlent encore un peu les pinceaux devant les poubelles. Voyage au cœur de nos bacs à ordures pour y voir un peu plus clair.

L'incroyable destin d'un emballage recyclé !

« Dans les poubelles de recyclage, on trouve encore des erreurs », confie Christine Alatorre, responsable de la visite publique du Centre de Tri Veolia de Rillieux La Pape. Il s'agit de l'un des deux sites, en charge de la collecte des déchets recyclables dans le Grand Lyon (avec Nicollin basé à Saint-Fons). A Rillieux la Pape, on traite environ 45 000 tonnes de déchets par an. Depuis 2004, ce centre récupère nos poubelles de recyclage afin d'achever notre tri. Les matériaux séparés sont compactés et envoyés ensuite au recyclage. Mais le tri commence à la maison. Et pour l'heure, les Grands-lyonnais ne sont pas des champions. Christine Alatorre poursuit : « Des barquettes, des boîtes d'œufs parfois des couches culottes ! Les gens mettent aussi des emballages gras. Mais même si un produit est recyclable, s'il est incrusté de gras on ne peut rien en faire ».

Voici quelques conseils pour améliorer le tri. Le principe de base est simple. D'un côté, le recyclable est destiné à la poubelle verte au couvercle jaune. De l'autre la poubelle grise pour le reste dit périssable. Contrairement aux déchets périssables, les emballages recyclables doivent être déposés en vrac dans la poubelle, c'est à dire sans sac plastique. Les déchets ménagers sont à bannir des poubelles de tri. Ils s'agit des déchets alimentaires, les emballages gras ou souillés et les résidus provenant du nettoyage (poussières).

Les poubelles de tri accueillent en revanche à bras ouverts le plastique (bouteille et flacon uniquement, pas de pots de yaourt), les emballages cartons (briques alimentaires incluses), les emballages métalliques (canettes, conserves, aérosols...) et le papier (non froissé). En cas de doute, Christine Alatorre est ferme : « Quand on ne sait pas, il vaut mieux s'abstenir et mettre dans la poubelle grise ». Et d'ajouter une faveur : « On préfère que les bouchons soient vissés sur les bouteilles pour que le liquide ne se renverse pas. Ainsi, on peut aussi mettre les bouteilles d'huile et de mayo, bien fermées ». Maintenant, vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas.

Arrivés en centre de tri, les emballages sont triés sur une chaîne puis compactés par balles



de tri. Des presses forment des cubes massifs de 280 et 750 kg chacun. Ces cubes sont rassemblés par matériaux : cartons, plastiques, ferrailles ou briques alimentaires. Une fois les balles de tri ficelées, elles sont expédiées vers les centres de recyclage. Ces balles sont vendues en tonne par le Grand Lyon aux usines de régénération.

En ce qui concerne les plastiques, les bouteilles et flacons sont transformés en paillettes ou en billes. Après recyclage, elles peuvent devenir des tuyaux, des piscines ou encore des arrosoirs. Certaines billes seront fondues et filées pour tisser des vêtements polaires. D'autres iront remplir couettes, nounours et matelas. Il faut 37 bouteilles recyclées pour réaliser une veste polaire et 450 pour obtenir un banc public. Les balles d'acier et d'aluminium formées des boîtes de conserve se réincarneront, elles, en électroménager, en radiateur ou en robinetterie. Enfin, les balles de briques alimentaires une fois lavées et transformées trouveront une nouvelle vie sur nos murs (tapisserie) ou dans nos toilettes (papier hygiénique).



Tous les matériaux ne connaîtront pas autant de nouvelles vies. Les papiers et cartons peuvent être recyclés jusqu'à sept fois. Les ferrailles elles, ne connaissent pas de limite et pourront être transformées à l'infini. Enfin, le plastique, pourtant le plus important dans nos poubelles, ne peut être recyclé qu'une fois. Aussi, mieux vaut préférer les emballages carton aux plastiques. Sachez que le recyclage du papier permet d'économiser cinq à sept fois la coupe d'arbres. Cinq mille boîtes de céréales recyclées, c'est 2,5 tonnes de bois épargnés ! La nouvelle vie des emballages en plastique et des boîtes d'aluminium permet, lui, de limiter l'extraction de pétrole et de fer.

Quand ils ne sont pas recyclés, les déchets sont détruits dans un incinérateur, soit à Rillieux, soit à Gerland. Ces centres de valorisation thermique transforment les détritux en énergie. Ce système permet de chauffer 45 000 logements. Mais « on épuise nos matières premières naturelles » insiste Christine Alatorre. Tout le monde sait aujourd'hui que les ressources naturelles ne sont pas éternelles. Ainsi le tri est un geste quotidien au service de la nature. Et quand la nature y gagne, nous y gagnons aussi.

Plus d'infos sur le tri sur le site internet
www.grandlyon.com
dans la rubrique « tri des déchets »

Aurélien Marois